manche dernier, fit, malgré l'aridité du sujet, une conférence qui obtint le plus grand succès.

Après avoir passé en revue les différentes laines, selon leur provenance, leur qualité, etc., M. Louchet exposa les particularités de chacune, avec la compétence et la clarté d'élocution qu'on lui connaît; il insista aussi sur les buts différents poursuivis par les acheteurs de laines, anglais ou français, et la répercussion de leur choix sur l'industrie lainière et ses produits, depuis le brut jusqu'au fil.

Le conférencier agrémenta ses explications en présentant à ses auditeurs une magnifique série d'échantillons de laines diverses.

La belle leçon apportée par M. Louchet, décida le groupe Tissage à étudier d'urgence les moyens de pouvoir distribuer à tous les membres du groupe le texte de cette première partie et à envisager également la possibilité de reproduction des parties qui restent à exposer.

A l'issue de la réunion, M. Louchet poussa l'amabilité jusqu'à faire cadeau au groupe de ses intéressants échantillons. Ceux-ci seront distribués à la réunion de janvier prochain.

COMMUNISTES ET ANTICOMMUNISTES

La décision de la Bourse du Travail de Roubaix. — Une explication du Syndicat de l'Alimentation

Nous avons publié hier la résolution prise par la Bourse du Travail de Roubaix, d'après laquelle les Syndicats qui participeraient au Congrès minoritaire, se trouveraient exclus de l'Union des Syndicats du Nord et de la Bourse du Travail de Roubaix. Seul, le Syndicat de l'Alimentation a voté contre cette résolution.

Le Syndicat de l'Alimentation nous prie d'insérer la réponse suivante, que nous reproduisons également à titre documentaire :

Permettez-moi de répondre à cet article à seule fin de démontrer les raisons pour lesquelles le Syndicat de l'Alimentation vota contre la résolution de la Bourse du Travail. Ceci à titre de précision et pour éclairer la population roubaisienne.

Et je déclare que dans le cours de la séance tenue à la Bourse du Travail de Roubaix, le 29 décembre, où celle-ci, par l'organe du camarade Lefèvre, secrétaire, présenta une résolution où il est mentionné que les syndicats qui adhéreront au Congrès unitaire seront exclus; sur ce point je déclare que nous avons adhéré à ce congrès par esprit de justice et en conformité légale avec notre mandat confédéral, c'est-à-dire, que nous votions contre toutes exclusions réclamant à toute fin l'unité ouvrière et notre autonomie pleine et entière.

En conséquence, l'Alimentation de Roubaix se voit menacée d'exclusion par la résolution de la Bourse du Travail de Roubaix.

Par conséquent, nous pouvons déclarer, vis-à-vis d'une résolution aussi absurde : où se trouve notre liberté de pensée et d'action.

Que chacun examine notre position prise et vous jugerez que notre action fut faite sur une base de justice et irréprochable.

Pour le Syndicat de l'Alimentation de Roubaix: La Commission.

La distribution des primes du legs Boucher de Perthes

La distribution des primes du legs Boucher-de-Perthes, aura lieu aujourd'hui dimanche, à 11 heures, à l'Hôtel de Ville, dans la Salle des Commissions, près la Salle des Mariages.

NECROLOGIE. Nous apprenons avec regret la mort de Mme Vve Alphonse Van den Hende, née Marie Meurisse, décédée samedi matin, en son domicile, boulevard Gambetta, en sa 72e année.

La regrettée défunte était la veuve de M. Alphonse Van den Hende, carrossier, dont le nom est resté dans notre ville comme un symbole de la défense énergique des droits des catholiques. Elle était aussi la sœur du R. P. Victor, religieux de l'Ordre des Récollets.

Mme Van den Hende collaborait elle-même activement à toutes les œuvres de la paroisse St-Martin, leur consacrant, après avoir élevé une nombreuse et belle famille, la plus grande partie de son temps et son ardente charité chrétienne.

Nous adressons à la famille de la défunte l'expression de nos sincères condoléances.

Les funérailles de Mme Vve Alphonse Van den Hende seront célébrées, mercredi, à 10 heures, en l'église Saint-Martin.

REUNION DU CONSEIL DE DIRECTION DE LA CAISSE D'EPARGNE. — La prochaine réunion du Conseil de Direction de la Caisse d'Epargne aura lieu le jeudi 29 courant. Cette séance sera suivie de la réunion générale de fin d'année, à six heures, précises, dans laquelle il sera donné lecture du compte-rendu moral et financier des opérations de l'exercice 1921.

Messieurs les directeurs des succursales sont cordialement priés d'y assister.

LE TRANSFERT DES BUREAUX DE L'ENREGISTREMENT. — Les bureaux de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de la ville de Roubaix, seront transférés à l'ancien Hôtel des Postes, rue Nain, savoir:

Bureau des actes civils (actuellement 95, rue du Collège), Bureau des actes judiciaires (actuellement 116, rue du Coq-Français), Bureau des sociétés (actuellement 38, rue d'Alsace), le mardi 27 décembre courant.

Bureau et contrôle des successions (actuellement 137, rue des Arts), le mercredi 28 décembre courant.

Le public est instamment prié de n'avoir recours aux services de l'Enregistrement, dans les journées des 27 et 28, qu'en cas de nécessité absolue.

LE COMITE DES FETES DES QUARTIERS DU TILLEUL, CHEVAL-BLANC ET FRATERNITE, a tenu une importante réunion chez M. Louis Carlier, place de la Fraternité. De nombreuses personnes avaient répondu à l'appel du Comité provoitre, et la séance fut ouverte à 20 h. 30, sous la présidence de M. Charles Lamère, assisté de MM. G. Classens et J. Delerue.

Après avoir adressé ses remerciements à l'assistance, et ses souhaits de bienvenue, le Président donna la parole au Secrétaire, pour la lecture du procès-verbal de la réunion préparatoire du 20 octobre, qui fut adopté à l'unanimité. Ce dernier donna connaissance de la correspondance échangée et du résultat des démarches entreprises à ce jour. Ces communications reçurent l'approbation unanime de l'assistance, et font prévoir que rien ne sera négligé pour donner aux futures fêtes tout l'éclat désirable.

Il fut ensuite procédé à la constitution du Comité définitif devant être présenté à la ratification de l'assemblée générale, et qui est formé comme suit :

Président, M. Charles Lamère ; vice-présidents, MM. Léon Riger et L. Dupont ; secrétaire général : M. J. Delerue ; secrétaire adjoint, M. R. Loyer ; trésorier général, M. G. Bausière ; trésorier adjoint, M. G. Claessens ; commissaires généraux, MM. L. Leclercq, A. Dequesne, A. Rozet, C. Terreyn, A. Vergin ; membres, MM. L. Deroubaix, C. Duforest, F. Dens, M. Dequesne fils, C. Leman, Th. Vanovermeir, A. Vandenberghe et L. Dupriez.

L'assemblée a fixé au vendredi 30 décembre, la réunion générale de tous les commerçants des trois quartiers, limités par les rues du Tilleul, Jouffroy, avenue Cordonnier, avenue Julien-Lagache, rue de Nancy, boulevard de Mulhouse et rue Pierre-de-Roubaix, et qui aura lieu dans la salle des fêtes de la « Betterave », 175, rue de Lannoy, à 19 heures précises.

ASSEMBLEE GENERALE DU RACING-CLUB DE ROUBAIX. — L'assemblée générale du R. C. R. a eu lieu le 16 décembre, au siège social, et avait réuni 150 membres environ. Elle a écouté et approuvé les divers rapports présentés par les présidents des sections de football, de tennis, des sports athlétiques, du hockey, du basket-ball et de la préparation militaire, le rapport financier et enfin le rapport moral. Les membres du Club trouveront du reste le texte de tous ces rapports dans le numéro spécial du Bulletin du Club qui, cette semaine, a été envoyé à tous les membres.

L'assemblée générale a en outre adopté un vœu tendant à ne permettre l'accès aux fonctions de membre du Comité qu'aux membres ayant deux ans de présence dans la société. Elle a enfin procédé à la nomination de six membres du Comité. Ont été élus : MM. Albert Rys, Georges Malfait, François Moulard, Camille Porisse, Georges Vandebeulque, Maurice Truffaut.

Dans sa première séance, le Comité a procédé à l'élection de son bureau, qui sera ainsi constitué pour l'année 1922 : Président, M. Lucien Monnet; vice-présidents, MM. Paul Bellon, Jean Catteau, Camille Porisse; secrétaire général, M. Fernand Jénicot; trésorier, M. Charles Boulton.

Signalons en outre, qu'au cours de cette même séance, a été donné lecture de la lettre d'homologation du terrain du Parc Jean Dubrulle, dont s'enorgueillit à bon droit le club doyen.

L'ADJUDICATION POUR LA FOURNITURE DES DENRÉES AUX HOSPICES. — Samedi, à 2 heures a eu lieu, à l'Hospice Civil, rue de Blanchemaille, l'adjudication pour la fourniture des denrées aux Hospices, pour un trimestre.

Le bureau était présidé par M. Paul Despature, président, assisté de MM. Kléber Sory, adjoint ; Vanherpe, Noblet, administrateurs ; Charles Caron, Oscar Bonte, économe et sous-économe ; Henri Lambrecq, receveur des Hospices.

Ont été déclarés adjudicataires :

Comestibles. — Beurre frais, MM. Castelain, 0.90 le kilog; Margarine (réservé); Lait Beisu, pas de soumissionnaire. Œufs, Poliet, 430 fr. le mille; Pommes de terre, Destoop, 45 fr. les 100 kil.; Carottes, Delespaul, 60 fr. les 100 kil.; Oignons, Delespaul, 110 fr. les 100 kil.

Epiceries. — Amidon de maïs, Desfontaine, 2.10 le kil.; Café vert, Desfontaine, 6.70; Marmelade pommes, Henri Dujardin, 2.35; Marmelade tous fruits, Henri Dujardin, 2.25; Cristaux de soude, Henri Dujardin, 0.35; Sel de soude, pas de soumissionnaire; Figues, Henri Dujardin, 2.60; Fromage vieux du pays (réservé); Harengs Saurs, pas de soumissionnaire; Huile de table surfine, Henri Dujardin, 3.40; Pois cassés, Fournier, 170 fr. 80 les 1.000 kil.; Poivre blanc, Henri Dujardin, 11.40; Prunes d'Ente, Spriet, 6.80; Riz, de 1re qualité, 94.50 les 100 kil.; Savon diaphane, Carette, 125.00; Saumon en boîtes, Henri Dujardin, 96.00; Sel blanc fin, Henri Dujardin, 37.60. Sucre blanc cristallisé, Henri Dujardin, 2.34; Sucre blanc en morceaux, Spriet, 2.80; Pâtes alimentaires, Henri Dujardin, 2.50; Vinaigre, Henri Dujardin, 0.80 le litre Alcool dénaturé, pas de soumissionnaire.

Cuirs. — Croûton de vaches, 17.00 le kil., Noreil; Collets lissés, 8.75, Noreil; Veaux du pays, de 2 à 5 kil., 8.00, Noreil; Veaux du pays, de 1 à 5 kil., pas de soumissionnaire; Peaux blanches, pas de soumissionnaire.

Articles de cordonnerie. — Evaluation, 521 fr. 50, Noreil, avec un rabais de 7 0/0.

Sabots. — Pas de soumissionnaire.

Fourrages. — Avoine du pays, 70.00 le kil., Brutin; Paille de blé, 11.00, Brutin; Petit blé, 72.00, Fournier; Maïs, 58.00, Henri Dujardin; Son, 35.00, Henri Dujardin; Compage, 35.00, Brutin.

Vins. — Les échantillons seront soumis à l'analyse.

EXPOSITION D'ART MODERNE. — Galerie Dujardin, 14, Boulevard de Paris. — Entrée gratuite aujourd'hui 25 décembre. — Une nouvelle audition musicale aura lieu le 8 janvier. Le programme particulièrement intéressant sera annoncé ultérieurement. 348284

LA MUTUELLE DES ANCIENS ORPHELIN ET ORPHELINES DES HOSPICES, tiendra, aujourd'hui dimanche, à 10 h. 30, dans une des salles de l'Hospice de Barbieux, son assemblée générale.

Au cours de cette réunion, qui sera présidée par M. Achille Laurent, président, M. L. Degand, président de l'Union des Sociétés de Secours Mutuels de Roubaix et ses cantons, fera une causerie sur les avantages des mutuelles.

Les familles des sociétaires, hommes et femmes, sont cordialement invitées.

HALLE FLIPO. — Nouvelle baisse : Beurre extra fin (supérieur à tout), 12 fr. le kil. Fromages, gros arrivage. Hollande gras extra, 8 fr. Vieux, 10 fr. Chester, 7 et 8 fr. Gouda, 9 fr. Gruyère, 9 et 11 fr. Café, 8.50. Margarine, 5.50. Pain d'épices, 3 et 4 fr. 348355d

LA FEDERATION DES BRASSARDS ROUGES ET DES ARDENNES DE ROUBAIX ET SES CANTONS nous prie d'insérer :

La Fédération fait un pressant et dernier appel aux Belges, qui veulent adhérer au Tribunal Arbitral Mixte germano-belge

Les inscriptions seront définitivement clôturées mercredi prochain. Passé ce délai, aucun retardataire ne sera accepté. Les dossiers devant être envoyés pour le 31 décembre 1921, il y a donc urgence.

En conséquence, le bureau sera ouvert toute la journée (sauf aujourd'hui), au siège, 133, rue du Fontenoy.

L'adhésion est de 5 fr., pour frais d'avocats et d'imprimés.

La réunion de Commission, qui devait avoir lieu aujourd'hui, est remise à une date ultérieure.

VOL D'UNE ROUE D'AUTO. — L'imagination des larrons n'est jamais en peine de découvrir des procédés pour commettre tous les méfaits possibles. Voilà qu'ils s'en prennent maintenant aux roues d'auto, comme on le verra par la relation ci-dessous d'un fait qui s'est produit samedi à Roubaix, pour la première fois peut-être dans la région.

Samedi, vers 17 heures, l'auto de MM. Bachmann et Kalfèche, demeurant boulevard de la République, à La Madeleine, stationnait en face de la carrosserie de M. Deldalle, rue du Grand-Chemin, où le propriétaire de la voiture s'était rendu pour affaires.

Quelle ne fut pas sa surprise en se disposant à remonter en voiture, sa course terminée, de constater qu'un audacieux filou avait coupé les courroies qui retenaient une roue de rechange sur le côté du véhicule.

Personne n'a rien remarqué, et l'on ne possède aucun indice qui permette de révéler la trace de ce voleur d'un nouveau genre. Le propriétaire de l'auto, qui estime le montant du vol à 2.000 francs, a déposé une plainte à la police.

DUCASSE A PIERROTS du 25 décembre au 1er janvier inclus, Café Delya, Place de la Gare, Roubaix. Grande variété de mets. Cuisine soignée. Cave renommée. 32925d

LA TAXE SUR LES CHEVAUX, VOITURES, ETC. — Les rôles relatifs aux taxes en remplacement de droits d'octroi sur propriétés bâties, chevaux, voitures, automobiles, motocyclettes, billards et cercles, sont entre les mains de M. le Receveur Municipal et mis en recouvrement à partir de ce jour.

LES BENEFICES DE GUERRE. — Les rôles relatifs à la contribution extraordinaire sur les bénéfices réalisés pendant la guerre, sont entre les mains de MM. les Percepteurs et mis en recouvrement à partir de ce jour.

CAFETIERS-DÉBITANTS-COMMERÇANTS, pour vos cadeaux d'étrennes adresser-vous à Samin-Lerouge, 4, rue Carnot, Wattrelos. 32638

A L'UNION NATIONALE DES MUTILÉS ET REFORMÉS. — Tous les membres possédant encore les bons médicaux (feuilles jaunes), sont priés de se présenter au siège, d'extrême urgence, pour affaire qui les concerne.

MEUBLES DE LUXE. Fabrication supérieure. A. De Beyre, 167-169, r. Pellart. Rx. Tél. 377.

LES ARGUMENTS FRAPPANTS. — M. Flament, commissaire de police du 2e arrondissement, a ouvert une enquête au sujet d'une scène de coups, qui s'est produite rue des Arts, à la suite d'une discussion entre M. Jules Baëa, rue Descartes, fort Sion, 15, et sa belle-sœur, Mlle Germaine Dumez, fort Sion, 16.

LA POLICE DES ETRANGERS. — Pour avoir employé des ouvriers étrangers non pourvus de leur feuille d'immatriculation, M. Léopold Mehuys, 22 ans, chevilleur, 27, rue Verte, a fait l'objet d'un procès-verbal.

AU SEUIL DE LA CENTIÈME ANNÉE

A ROUBAIX
Madame Virginie DESCAMPS
VEUVE AUGUSTE LEPOUTRE
s'apprête à fêter son centenaire

Vivre jusqu'à cent ans est une chose bien rare, surtout quand à cet âge on possède encore bon estomac, bonne ouïe et bon œil. Dans ce cas se trouve une Roubaisienne, Mme veuve Lepoutre, née Virginie Descamps qui, entrée depuis un mois dans sa centième année, espère pouvoir fêter son centenaire au sein de sa nombreuse famille.

Cette heureuse « bonne vieille » toute

Mme Virginie DESCAMPS, veuve Auguste LEPOUTRE, qui vient d'entrer dans sa 100e année

pétillante encore de gaieté, habite chez son gendre, M. Pardœn, capitaine honoraire des Sapeurs-Pompiers, ancien commandant de ce corps pendant la guerre, tenancier du Café Pandore, rue Pauvrée.

Née à Dottignies (Belgique), le 22 novembre 1822, Virginie Descamps épousa, le 1er octobre 1853, une de ses compatriotes, M. Auguste Lepoutre, cultivateur. De cette union naquirent huit enfants, dont six sont encore vivants. L'aîné Théophile, est mort, laissant quatre enfants; le second, Rémy, marié lui aussi, n'eut qu'un enfant; le troisième, Jules, eut cinq enfants, dont un fils tué durant la guerre. Trois filles vinrent ensuite au monde à quelques années d'intervalle, ce sont : Clémence, veuve Delfosse, qui eut quatre enfants; Marie, épouse Pardœn, qui eut également quatre enfants, et enfin Hermance, épouse Durand. Deux garçons naquirent encore, l'un d'eux mourut à quelques jours de sa naissance et l'autre, Clovis, s'est marié et a trois enfants.

A ces 21 petits-enfants, il convient d'ajouter 11 arrières-petits-enfants, dont l'aîné a déjà 18 ans.

Depuis 38 ans, elle habite la France, où son mari est d'ailleurs mort, il y a quelques années, à Mouvaux.

Ce fut pour nous une surprise bien agréable en pénétrant dans la chambre de l'heureuse centenaire, de voir devant nous une sympathique et belle figure de vieillard qu'animait un franc sourire et que portait un torse encore bien droit.

Cette surprise s'accentue encore quand à une question que nous posons, Mme Virginie Descamps nous répond d'une voix encore bien claire, nous détaillant avec beaucoup de verve, des souvenirs de jeunesse. C'est ainsi qu'elle nous dit avoir été témoin de quatre guerres : 1830, 1848, 1870, 1914. De toutes, elle possède de précieux souvenirs, dont l'un d'eux ne remonte qu'à 1915, durant l'occupation, mais qui démontre bien toute la présence d'esprit de notre aimable interlocutrice.

Elle avait alors 93 ans et allait et venait très facilement. Elle se trouvait donc un jour sur le trottoir, au seuil du café, quand une automobile s'arrête près d'elle et un officier allemand en sort.

« Il s'avance vers moi, nous dit Mme Lepoutre, et m'ordonne de prendre garde à sa voiture. Ne voulant pas servir de domestique à ce s..., je fais semblant de rien et je me tourne de l'autre côté... Plusieurs fois il s'adresse encore à moi qui n'y prend garde et, croyant avoir affaire sans doute à une sourde, va plus loin chercher un gamin pour qu'il fasse attention à sa voiture... »

Parlant du temps sec que nous avons eu cette année, notre bonne vieille grand'mère se rappelle l'année de sécheresse de 1848, durant laquelle, dit-elle, il n'y avait plus d'eau dans les puits de Dottignies, au point que pour abreuver le bétail, il fallait aller chercher de l'eau au « Vivier » « à mon Degandt », ainsi que celle nécessaire pour battre le beurre.

Cette année-là, la récolte de pommes de terre fut presque nulle et l'hiver le paysan ne mangea que des « plates fèves » avec de l'estragon.

Craignant fatiguer notre sympathique interlocutrice qui néanmoins ne manifeste aucun signe de lassitude, nous lui souhaitons de dépasser l'âge de sa cousine, du même nom, qui mourut il y a quelques semaines, près de Courtrai, à l'âge de 103 ans.

« J'y compte bien », nous dit Mme Lepoutre, qui, d'ailleurs comme nous le disait ensuite son gendre, M. Pardœn, possède bon appétit, bon estomac et un gai caractère.

WATTRELOS
L'accident de la rue Carnot
Mort de la victime

Nous avons relaté, samedi, l'accident dont fut victime Mlle Marie Dubrulle, 18 ans.

En descendant du tramway et en contournant ce dernier, le jeune fille fut tamponnée par un camion-auto et transférée à l'hôpital.

Son état était critique samedi soir, M. le docteur Leplat ne pouvait encore se prononcer sur les suites des blessures. Mais, vers 22 heures, l'état de la blessée empira et, malgré les soins les plus dévoués, Mlle Marie Dubrulle succombait aux suites de ses blessures multiples.

MANIFESTATION DE SYMPATHIE. — Samedi, à 11 heures, en la salle des fêtes de l'établissement D'Halluin-Lepers frères, a eu lieu une fête d'un caractère tout particulièrement intime.

Cette fête présidée par MM. D'Halluin, entourés de leur personnel employé, a été revêtue d'un éclat tout spécial en raison de la distinction dont venaient d'être l'objet vingt-sept collaborateurs de cette firme, titulaires de la médaille du travail ou comptant plus de trente ans de services. On y remarquait la présence de M. l'abbé Potié, curé de St-Vincent-de-Paul.

MM. Jules et Edouard D'Halluin ouvrirent la séance en souhaitant la bienvenue à leur personnel.

Puis M. Maurice D'Halluin, en termes délicats, félicita les heureux titulaires. Il fit l'éloge chaleureux de ces vétérans, parmi lesquels figure au premier rang le directeur de l'établissement, M. Léonard Bossuyt, honorablement connu dans la région.

Ensuite, défilèrent tour à tour sur la scène, les nouveau promus qui furent cordialement complimentés par leurs patrons et auxquels fut offert en souvenir un bronze glorifiant le Travail.

Au nom des ouvriers, M. Jules Versonck remercia les patrons de leur délicate attention et félicita chaudement ses collègues objets de la manifestation.

Au cours de la réunion, empreinte de la plus grande cordialité et clôturée par les vins d'honneur, fut tirée une tombola.

Suivent les noms de ces braves vétérans : Bossuyt Léonard, Bayart Carlos, Cremeli Camille, Durinck François, Dartois Jean-Baptiste, Duthoit Alfred, Deltête Louise, Decourtray Marie, Descamps Hermance, Delcroix Adèle, Decourtray Juliette, Franchomme Cyrille, Haugedé Louis, Hanck Sophie, Léon Charles, Lamotte Alphonse, Laebens Louise, Moreels Auguste, Plouvier Marie, Parmentier Maria, Parmentier Odile, Roose Palmyre, Rys Henri, Squedin Henri, Steux Ferdinand, Vandemeulebrouck Théophile, Vermeulen Rémy.

ARRIVÉE D'UN CORPS DE SOLDAT, A WATTRELOS. — Jeudi prochain, 29 courant, le corps de M. Louis Montel du 20e escadron du Train des Equipages, mort pour la Patrie, arrivera en gare de Wattrelos.

Les parents de M. Louis Montel habitent rue de la Martinoire, 364.

Les funérailles de ce brave seront célébrées le samedi 31 décembre, en l'église Saint-Vincent-de-Paul.

RAVITAILLEMENT : Beurre Hollande, 1re qualité, 15.50; Café extra, 8.00; Sucre, Chicorée, Margarine, Savon et Savonnettes. 30213d

RESULTATS DE L'ADJUDICATION POUR LES FOURNITURES NECESSAIRES A L'HOSPICE ET A L'HOPITAL, POUR 1922. — Samedi, à 14 h. 30, a eu lieu l'adjudication pour les fournitures nécessaires à l'Hospice et à l'Hôpital, pour 1922, sous la présidence de M. Paul Debeurme, vice-président des Hospices, assisté de MM. Jean Leman et René Delcroix, administrateurs ; de M. Lallemand, receveur des établissements hospitaliers, et de M. Ledoux, économe.

Voici les résultats :

Pain blanc. — M. Alphonse Pollet, seul soumissionnaire, rabais de 0 fr. 08 au kilo.

Margarine. — 3 soumissionnaires : MM. Noël Louis, à 4.90 le kilo; Vve Duforest, à 5.14 le kilo; Louis Droulers, à 5.40 le kilo. M. Louis Noël a été déclaré adjudicataire.

Œufs. — M. Desbonnet-Delescluse, seul soumissionnaire, à 0.58 la pièce.

Pommes de terre. — M. Louis Duhamel, seul soumissionnaire, à 56.95 les 100 kil.

Epiceries. — 4 soumissionnaires : M. Louis Droulers, rabais de 3 0/0, adjudicataire. Les soumissions de MM. Vanhoutte-Leman, Spriet-Voreux et Henri Clarisse, sont annulées, parce qu'elles contiennent des clauses restrictives.

Charbon. — M. Paul Jonville, seul soumissionnaire, adjudicataire, sous réserve de la spécification de la provenance.

Médicaments. — 2 soumissionnaires : MM. Léon Delerue, rabais de 20 0/0, et Lucien Dentmal, rabais de 15 0/0. M. Léon Delerue a été déclaré adjudicataire.

DEUX DOIGTS ECRASES. — Aux Etablissements Kuhmann, M. Alfred Losfeld, 37 ans, s'est écrasé le majeur et l'index de la main droite en posant une courroie sur une poulie.

LES CONTRAVENTIONS. — La police a verbalisé contre un cycliste, pour défaut de lanterne allumée la nuit, et défaut de plaque d'identité à son bicycle.

RÉCLAMEZ PARTOUT
LES BISCOTTES
de la Biscuiterie Lorraine
32015d

CROIX

AU RAVITAILLEMENT. — Tous les jours, vente libre, contour St-Martin : Café extra, 9.00 le kil.; Beurre, 11.25 le kil., Chocolat, 4.00 le kil.; Chicorée, 3.00 et 2.80 le kil.; Cassonade, 2.80 le kil.; Sucre cristallisé, 2.50 le kil.; Haricots Soissons, 2.30 le k.; Sel, 0.45 le kil.; Pommes de terre, 0.50 le kil.; Carottes, 0.75 le kil.; Savon noir, 1.35 le kil.; Savon lessive, 0.90 la pièce, Savonnettes, 0.35 la pièce; Cristaux, 0.30 le kil.; Sardines, 1.10 la boîte; Vin rouge, 1.50 le litre; Vin blanc, 2.00 le litre; Huile, 3.70 le litre; Vinaigre, 1.00 le litre; Autolave, 1.10 le paquet; Chaussures de repos, 14.00 la paire; Chaussures nationales pour enfants.

RAVITAILLEMENT CHARBON, 14, r. Ogiers. Vente de tickets Bruay, mardi et mercredi. 50273

WASQUEHAL

LES JEUNES GENS DE LA CLASSE 1922. — Les jeunes gens de la classe 1922 ont intérêt à faire connaître le plus tôt possible à la Mairie (2e guichet), le nombre de frères et sœurs vivants, ainsi que le nombre de frères tués à l'ennemi.

Ceux qui auraient des réclamations à faire sont priés de le faire le plus tôt possible.

Pour les demandes d'allocations journalières s'adresser au 1er guichet avec le livret de famille.

DISTRIBUTION DE VETEMENTS AUX ENFANTS DES ECOLES. — A la rentrée des classes, le mardi 3 janvier, une distribution de vêtements chauds sera faite aux enfants des écoles de la commune. Cette distribution aura lieu dans les écoles respectives des élèves.

DECLARATION DE PIGEONS VOYAGEURS. — Le dernier délai pour la déclaration des pigeons voyageurs est fixé au lundi 26, à 16 h. S'adresser au 1er guichet. Passé cette date, aucune déclaration ne pourra plus être reçue, et les colombophiles qui n'auraient pas fait leur déclaration, seraient passibles de sanctions.

BLESSÉ PAR UNE RUADE DE CHEVAL. — Samedi, vers 9 h., sur la route de Lille, au lieu dit « le Petit-Wasquehal », M. Adolphe Vanden Broecke, 52 ans, aide-jardinier, demeurant à Flers, 56, rue de Lille, a reçu une ruade du cheval d'un gendarme. M. le docteur Berthou visita le blessé et releva une forte contusion à la cuisse gauche.

VENTE-RÈCLAME DE BLANC — Articles très avantageux en linge de table. Layette à des prix exceptionnels. - Linge de dame à des prix intéressants. — Occasions sensationnelles. En profiter. - Maison ROBICHEZ-VERDONCK, 50, Grande-Rue, 50, à Roubaix. 32931d

LANNOY

FLERS

NOS MORTS QU'ON RAMENE. — On vient de ramener dans la commune, le corps de M. Jules Hallez, mort pour la France, le 30 septembre 1914, à Roncy (Aisne), secteur de Craonne.

M. Hallez, dont la veuve habite rue de Lannoy, était de la classe 1908. Soldat au 6e régiment de chasseurs à cheval, il était détaché comme éclaireur au 8e R. I. lorsqu'il tomba à l'ennemi. Les funérailles de ce brave, qui est titulaire de la médaille militaire, auront lieu demain, lundi, à 10 h., en l'église de Flers-Bourg.

LYS

NOS MORTS GLORIEUX. — Les funérailles de M. Julien Cholle, soldat au 1er Territorial, ramené du front, ont eu lieu samedi, à 14 heures, en l'église de Lys, vis-à-vis d'une nombreuse assistance, dans laquelle on remarquait les sections de Lys, Lannoy et Toufflers, de la Fraternelle des Combattants et des Mutilés Réformés. Après le service funèbre, le corps a été transporté au cimetière, où a eu lieu l'inhumation.

UNION DES MUTILÉS ET REFORMÉS. (Sections de Lys, Lannoy et Toufflers). — Assemblée générale, dimanche 25 décembre, à 17 h., au siège.

HEM

FRATERNELLE DES COMBATTANTS. — Les adhérents sont priés d'assister aux funérailles des camarades ramenés du front: Marcel Lhomme, lundi 26 décembre, à 9 h., église Saint-Corneille, et Ernest Delmet, lundi 26, à 9 h. 30, église Saint-Joseph.

ANNAPPES

UN CLAPIER DÉVALISÉ. — Dans la nuit de vendredi à samedi, vers 2 h 30 du matin, des malfaiteurs audacieux se sont introduits dans l'habitation de M. Verdière, gérant de la propriété de M. Haute, route Nationale, après avoir escaladé le mur de clôture et une grille.

Pénétrant dans un clapier attenant à la maison, les nocturnes visiteurs y ont dérobé six lapins, d'une valeur totale de 120 fr. La victime de ce vol a porté plainte, et on espère retrouver sous peu les auteurs du larcin.

ASCQ

LES JEUNES GENS DE LA CLASSE 1922 sont priés de se présenter à la Mairie aujourd'hui, dimanche, de 9 à 10 h., pour compléter leur notices individuelles.

LES HUITRES DE NOËL
Des huîtres dans tous les menus, des huîtres sur toutes les tables, que ce soit au restaurant ou en famille, tout le monde pourra apprécier la qualité incomparable que
L'HUITRIÈRE
54 — RUE DU VIEIL-ABREUVOIR — 54
ROUBAIX (Téléph. 15.16)
met en vente pour ces jours de fête.
DÉPOT A TOURCOING, 17, Grand'Place, 17 (Café Moderne). Dégustation à l'intérieur. 84827
PRIX DE FIN DE SAISON

CYSOING

VISITE DE M. LE PREFET DU NORD. — Dans l'après-midi de vendredi, M. le Préfet, en tournée dans la région, s'est arrêté à Cysoing.

Accompagné de M. Lecocq, chef de la 3e division départementale, M. Naudin s'est rendu à la mairie, où il a été reçu par M. Herbin, maire.

M. le Préfet s'est entretenu longuement avec M. le Maire, de la question concernant l'usine à gaz de Cysoing, après quoi il s'est intéressé aux différentes questions communales. A 16 heures, M. le Préfet et M. Lecocq ont quitté Cysoing pour rentrer à Lille.

PUBLICATION DE ROLES. — Le Percepteur fait connaître que les rôles de la contribution foncière; des impositions locales perçues au titre des contributions personnelles mobilières et des portes et fenêtres; de la taxe vicinale et de la taxe sur les chiens, pour 1921, sont entre ses mains. La Mairie est chargée de procéder à leur publication aujourd'hui dimanche, 25 décembre.

VOL DE BOIS DANS UN CHANTIER. — M. Abraham, domicilié à Ascq, a porté plainte à la gendarmerie de Cysoing, pour un vol dont il a été victime. Construisant un baraquement, sur la route départementale, il eut la désagréable surprise, après quelques jours d'absence à ses chantiers, de constater la disparition de 12 mètres carrés de planches, destinées à la construction du baraquement. Une enquête est ouverte.

C'EST A LA MAISON CHABRIER-BOS
45 et 47, Rue de Tournai, TOURCOING
que vous trouverez le plus bel assortiment en FOURRURES et CONFECTIONS en tous genres
LE PLUS GRAND CHOIX 84816

Communications

ROUBAIX. — Mélomanes Roubaisiens. — Répétition générale le mardi 27, à 8 h., au local, 85, rue du Collège.

—— Syndicat de l'habillement. — Réunion générale des appréteurs, tailleurs, pompiers, culottiers, gilletières de Roubaix, Tourcoing et environs, le lundi 26, à 18 h. 30, au siège social, 20, Grand'Place, Rx.

TOURCOING. — Chauffeurs d'autos et camionneurs du textile. — Réunion aujourd'hui dimanche, rue de Tournai, 29.

—— Syndicat des transports. — Réunion générale, aujourd'hui, dimanche, à 15 h., place des Halles, 4.

—— 336e section des Prévoyants de l'Avenir (Blanc-Seau). — Les membres de la Section sont avisés que la première recette de l'année 1922 aura lieu le dimanche 8 janvier, de 10 h. à midi, Local habituel.

TOURCOING

AUJOURD'HUI, DIMANCHE 25 DÉCEMBRE

Bains municipaux : de 8 h. à 11 h.
Bibliothèque communale : de 10 h. à midi.
Musée communal : de 10 h. à 13 h.
Maison des Œuvres : de 9 h. à 11 h., Secrétariat du Peuple : Consultations gratuites ; — Œuvre de Saint-François Régis, pour faciliter le mariage des indigents.
Gymnase municipal : A 9 h., Arbre de Noël des écoliers.
Bon Théâtre, rue de Tournai : A 16 heures, « On naît esclave » et « Un mariage d'autrefois ».
Théâtre municipal : A 15 h., « Orphée aux Enfers » ; à 20 h., « Flup ».
Gymnase municipal : A 15 h., séance récréative pour les écoliers des écoles publiques.
Pharmaciens de garde : MM. Vanneufville, rue Saint-Jacques, 6; Lootgieter, 108, rue de Lille; Dumédil, 90 bis, rue Winoc-Chocqueel.
Auditions de Sainte-Cécile : A 10 heures, en l'église Saint-François d'Assises (Mouvaux-les-Frances), par l'Orphéon des Travailleurs »; à 11 h. 30, en l'église du Sacré-Cœur, par l'Orphéon de la Jeunesse Tourquennoise.

DEUX VOTES QUI HONORENT LA MUNICIPALITÉ

Le Conseil municipal de Tourcoing vient de montrer, une fois encore, son souci des devoirs d'après-guerre. Au cours d'une même séance, nous l'avons noté aussitôt, il a inscrit deux crédits, l'un en faveur du relèvement de la natalité, l'autre pour les Pupilles de la Nation. Nous voulons souligner davantage ce geste à l'honneur de la municipalité en reproduisant l'exposé des motifs qui le déterminèrent.

ALLOCATION DE PRIMES POUR LE RELÈVEMENT DE LA NATALITÉ

Voici le texte du rapport de M. le Maire sur cet objet:

En vue d'enrayer la dépopulation, qui menace le pays dans ses forces vives, le Parlement a voté des crédits destinés à être répartis en subvention entre les départements et les communes qui prendraient des initiatives financières en faveur du relèvement de la natalité.

Un décret du 30 avril 1920, amendé par la loi de finances du 30 avril 1921 a établi les modalités de la participation de l'Etat aux dépenses nécessitées par l'allocation de primes de naissance aux familles comptant un nombre d'enfants déterminé.

Il s'agit là de la mise en application d'une mesure des plus heureuses, de nature, non seulement à encourager les familles nombreuses mais à les soulager d'une manière effective par une participation pécuniaire dans les charges qu'entraîne la naissance d'un enfant.

Aussi, le Conseil général, dans sa séance du 25 août 1921, s'inspirant du but élevé de l'œuvre, a-t-il décidé qu'une prime fixe de 300 fr. sera allouée, dans les communes qui adhéreront à ladite œuvre, aux mères de famille de nationalité française, à l'occasion de la naissance de leur quatrième enfant ou des suivants.

Le service de cette allocation sera fait comme suit:

150 francs quand l'enfant aura l'âge d'un mois;
150 fr. onze mois après, c'est-à-dire quand il aura atteint sa première année.

L'adhésion des communes est absolument facultative.

D'après le barème adopté, et en tenant compte de la situation démographique du département du Nord, cette prise serait à la charge de l'Etat jusq